

laisse de côté la question purement politique qui se rattache au renouvellement de la triple alliance, mais un autre motif d'ordre religieux pousse le ministère italien à faire ce voyage. Il est toujours hanté par la crainte d'un ramaniement de la carte d'Italie qui détruirait l'unité politique née des événements de 1860 et 1870. Il s'est allié avec l'Autriche pour empêcher que ce pays catholique put peser dans la balance ; il a fait de même avec l'Allemagne pour se garantir vis-à-vis de la France, à laquelle il prêtait des visées temporalistes. Ces deux combinaisons ont réussi et maintenant l'Italie veut porter un dernier coup, mettre la France dans une situation telle vis-à-vis de la papauté que les relations diplomatiques soient rompues sans espoir de retour. C'est pour arriver à ce résultat que le ministère enverra le roi d'Italie à Paris.

— Et en effet, le coup est habile. Après avoir reçu le roi d'Italie dans la capitale de la France, M. Loubet, président de la République, est contraint de lui rendre la visite et par conséquent d'aller à Rome, où il sera reçu au palais apostolique du Quirinal. Se trouvant l'hôte du roi, M. Loubet ne pourra pas être reçu par le Pape, le protocole s'y oppose.

— Quand les événements de 1870 eurent privé le Souverain-Pontife de ses états, ils ne rompaient pas ses relations avec les souverains, mais il fallait prendre certaines mesures pour que ces réceptions ne vinssent pas combler le fossé creusé par l'irruption violente de la brèche de Porta Pia. Pie IX décida alors qu'il recevrait seulement les souverains catholiques qui ne seraient pas l'hôte du Quirinal. Se refusant à reconnaître le fait accompli, il se disait seul maître de Rome et n'ouvrait pas ses portes à l'hôte de son géolier. Le cérémonial était un peu modifié pour les princes qui n'ont pas le bonheur d'appartenir à la religion catholique. Le saint-Père consent à recevoir ces princes ou chefs d'Etats, bien qu'ils soient les hôtes du roi, mais il leur faut alors rompre temporairement cette hospitalité. Ils doivent partir du siège de leur ambassade auprès